



Zone Artisanale et Commerciale de l'Epure à Verchaix Aménagement d'une extension pour renforcer le tissu économique local

Dans le cadre de sa politique de développement économique et d'aménagement de l'espace, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) a fait l'acquisition d'une parcelle de 11 000 m² à l'entrée de la commune de Verchaix, en bordure de la RD907, afin d'étendre la Zone Artisanale et Commerciale (ZAC) de l'Epure.

"Nous souhaitons renforcer le tissu économique local et offrir des possibilités d'installation ou de développement à des entreprises", explique Yves Brunot, 4^{ème} vice-Président de la CCMG délégué à l'aménagement du territoire. "Actuellement, la ZAC de l'Epure est l'une des premières zones d'activités employeuses du territoire. Elle compte 17 entreprises sur 4 hectares. Cette nouvelle extension devrait permettre la création d'emplois supplémentaires dans les prochaines années".



La future extension de la zone d'activités de l'Epure se situe à Verchaix, le long de la RD907, environ 300 mètres après le panneau d'entrée de la commune lorsque l'on vient de Taniinges.

Les travaux de viabilisation devraient être terminés à la fin de l'année

"Pour conforter l'implantation et le développement des entreprises haut-savoyardes et en accueillir de nouvelles, il faut des zones d'activités de qualité", précise Yves Brunot. La maîtrise d'œuvre du projet a donc été confiée au cabinet CARRIER Géomètre Expert. **Les travaux de viabilisation, qui débiteront ces jours-ci, se poursuivront jusqu'à la fin de l'année**, période à laquelle les premières implantations d'entreprises pourront se concrétiser. **Une fois aménagé, le site proposera six lots nus** d'une surface variant entre 767 et 970 m². "C'est une zone idéale pour les entrepreneurs qui cherchent du foncier pour développer leur activité". En effet, le site est "parfaitement positionné et visible en bordure de la RD907, et à mi-chemin entre Samoëns et Taniinges. La CCMG prévoit de conserver la maîtrise de l'offre foncière et le prix de vente au m² devrait être également attractif".

Le coût global de l'opération - hors acquisition des terrains - s'élève à 196 000 euros HT, financé par la CCMG avec l'appui financier du Département de la Haute-Savoie (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité / CDAS), de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / DETR) et de l'Europe (LEADER Arve-Giffre).



Artisans, commerçants, industriels...
Vous êtes intéressés ?

Vous pouvez prendre contact avec le service développement économique de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre :

- par téléphone 04 50 47 62 00
- par courriel s.huraut@montagnesdugiffre.fr

